

Communiqué de presse
28 juin 2024

Aux représentant.e.s des médias

Les seniors de la Ville de Genève peuvent encore s'inscrire pour le Plan canicule

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité met en œuvre depuis 2014 un plan canicule visant à protéger les aîné.e.s et les personnes sans-abri des grandes chaleurs. Au mois de mai, les 33 000 personnes âgées de 65 et plus habitant sur le territoire de la Ville de Genève ont reçu un courrier les informant du dispositif mis en place. Celles et ceux qui ne sont pas suivis par imad peuvent en outre bénéficier d'un suivi personnalisé en cas de grosses chaleurs. Il est encore temps de s'inscrire en appelant le numéro gratuit 0800 18 19 20.

En 2024, pour s'adapter à la réalité du réchauffement climatique et répondre aux recommandations du Service du médecin cantonal, le Plan canicule de la Ville de Genève a été une nouvelle fois renforcé. Jusqu'au 15 septembre, en cas d'alerte canicule de niveau 3 (lorsque les températures moyenne dépassent 25°C pendant 5 jours consécutifs ou 27° pendant 3 jours consécutifs), les personnes de 65 ans et plus peuvent bénéficier le matin d'un accès gratuit à deux piscines municipales (Vernets et Varembe) et l'après-midi, jusqu'à 19h, à des séances de cinéma offertes dans désormais quatre cinémas de la ville : Scala, City, Cinélux et Nord-Sud.

Toutes les personnes en âge AVS résidant sur le territoire de la Ville de Genève, et qui ne sont pas déjà suivies par imad, peuvent également s'inscrire au numéro gratuit **0800 18 19 20** pour recevoir un appel quotidien, dès lors que le plan canicule est activé. Ce contact permet de s'enquérir de leur santé et de s'assurer qu'elles n'oublient pas de boire de l'eau. Ce plan représente également une opportunité pour développer des solidarités de proximité et lutter contre l'isolement des aîné.e.s. Ce travail est effectué essentiellement par Cité Seniors et les équipes sociales de proximité, en partenariat avec imad, les polices municipale et cantonale, l'unité de la protection civile du Service logistique et manifestations.

Une carte recense les lieux frais, avec verres d'eau à disposition, pouvant accueillir les personnes les plus vulnérables (seniors, femmes enceintes, personnes en situation de

handicap) lors de périodes de canicule. Il s'agit d'EMS, de cafétérias de centres commerciaux et de locaux municipaux tels que Cité seniors, le Musée d'ethnographie ou le hall de la piscine des Vernets. Le Service social assurera une tournée socio-sanitaire à travers ces lieux. Il prévoit en outre une tournée supplémentaire pour les personnes sans-abri.

Dans les crèches, le Service de la petite enfance (SDPE) a également pris des mesures. Le personnel éducatif met en place des activités adaptées en cas de fortes chaleurs, en suivant les recommandations du Service de santé de l'enfance et de la jeunesse, à savoir pas de sorties au plus chaud de la journée et des jeux d'eau pour rafraîchir les enfants. Le SDPE a aussi fait analyser l'ensemble des structures d'accueil municipalisées et subventionnées afin d'avoir un diagnostic précis pour déterminer quels espaces étaient les plus exposés aux fortes chaleurs. Du matériel permettant de protéger, ombrager et rafraîchir a ainsi été installé. Une attention particulière est portée aux groupes de bébés, les plus vulnérables.

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire a également prévu des mesures en cas de canicule. Pour l'organisation des obsèques, des rendez-vous seront proposés aux familles en priorité le matin ou par téléphone. Les cérémonies funéraires auront également lieu le matin lorsque cela est possible. Des fontaines à eau seront mises à disposition ou des bouteilles d'eau distribuées. Du côté du personnel, les employé.e.s techniques du crématoire pourront travailler plus tôt. Le personnel sur le terrain en costume trois pièces avec cravate sera autorisé à tomber la cravate et la veste.

«Les dérèglements climatiques s'accroissent et génèrent notamment des périodes de fortes chaleurs», souligne Christina Kitsos, Maire de la Ville de Genève, en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. «Le Plan canicule contribue à soulager les populations les plus vulnérables et à renforcer les chaînes de solidarité.»

Contact

Christiane Pasteur

Adjointe de direction en charge de la communication

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

T. 022 418 49 22/ 076 358 73 86

christiane.pasteur@ville-ge.ch

